

Emploi et chômage dans les ZUS

Les 19 zones urbaines sensibles (ZUS) des agglomérations alsaciennes présentent, malgré quelques particularités, un profil homogène sur la région. Elles se caractérisent par un taux de demandeurs d'emploi plus fort qu'ailleurs. Les salariés y sont plus jeunes, surtout chez les femmes, et plus de la moitié d'entre eux sont des ouvriers.

En 2006, le taux de demandeurs d'emploi est de 19 % pour les salariés résidant dans les zones urbaines sensibles de la région (17 %, au plan national), alors qu'il avoisine 10 % pour ceux qui résident dans les agglomérations hors des ZUS.

Le chômage plus élevé observé dans les ZUS se différencie selon

l'agglomération étudiée. Du fait d'un taux de demandeurs d'emploi différent dans les agglomérations de Mulhouse (13 %) et Strasbourg (11 %), il en résulte un taux plus élevé dans les ZUS de Mulhouse (21,5 %), comparé à celui observé dans celles de Strasbourg (17,6 %).

Pourtant, le chômage n'est pas exclusivement concentré dans les zones urbaines sensibles. En effet, si celles-ci sont situées dans les quartiers (ici les IRIS) les plus touchés, il existe d'autres quartiers dans ces trois agglomérations, ne comprenant pas de ZUS, avec un taux de demandeurs d'emploi se situant entre 15 % et 20 %. Ceux-ci rassemblent le quart de ces demandeurs d'emploi.

Des demandeurs d'emploi avec un niveau de formation plus faible

Les demandeurs d'emploi qui résident dans les ZUS ont un niveau

- 53% des salariés des ZUS sont des ouvriers en 2005.
- 42% des salariés sont des femmes et 25% d'entre elles ont moins de 25 ans.
- En 2006, dans les ZUS, le taux de demandeurs d'emploi atteint 19%.



de formation plus faible : 11 % ont un niveau supérieur ou égal à bac+2 pour 21,5 % dans l'ensemble des agglomérations englobantes hors ZUS. Et la part des demandeurs d'emploi sortis du système scolaire avant la troisième y est aussi plus importante (respectivement 22 % contre 14 %), reflet du profil social de ces quartiers.

Dans les ZUS, plus de la moitié des demandeurs d'emploi sont indemnisés ; pourtant, en proportion, il y a moins de bénéficiaires

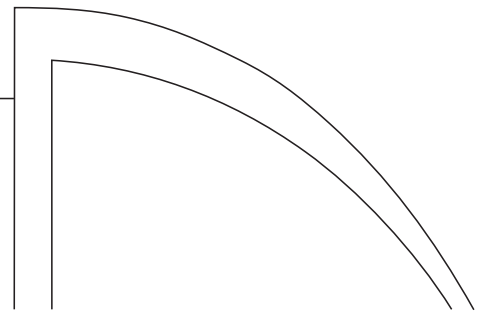
L'étude a été réalisée dans le cadre d'un partenariat entre l'Insee-Alsace et le Secrétariat Général pour les Affaires Régionales et Européennes (SGARE) - Préfecture de la Région Alsace.

Emploi salarié, demandeurs d'emploi et population dans les ZUS

	Emplois salariés en 2005			Demandeurs d'emploi au 31-12-2006			Population en 1999		
	ZUS	Agglomération hors ZUS	Part* des ZUS (en %)	ZUS	Agglomération hors ZUS	Part* des ZUS (en %)	ZUS	Agglomération hors ZUS	Part* des ZUS (en %)
Strasbourg	31 828	159 841	16,6	6 812	16 984	28,6	83 255	343 929	19,5
Colmar	3 084	33 674	8,4	724	3 333	17,8	8 395	78 410	9,7
Mulhouse	16 719	82 393	16,9	4 570	10 225	30,9	44 164	190 024	18,9
Autres agglomérations alsaciennes	///	80 001	///	///	8 736	///	///	191 273	///
Ensemble agglomérations alsaciennes	51 631	355 909	12,7	12 106	39 278	23,6	135 814	803 636	14,5
Ensemble agglomérations françaises	1 724 794	14 066 666	10,9	349 348	1 551 818	18,4	4 462 851	31 326 193	12,5

* part des ZUS rapportée à l'ensemble de l'agglomération

Champ : emploi salarié hors fonction publique d'État et emploi frontalier, au lieu de résidence en 2005, demandes d'emploi de catégories 1,2,3 au 31-12-2006.



Le taux de demandeurs d'emploi est le rapport du nombre de demandeurs d'emploi de catégories 1, 2 et 3, à la somme des demandeurs d'emploi et des salariés du privé, des collectivités territoriales, hors fonction publique d'État et travailleurs frontaliers.

du revenu minimum d'insertion (RMI) parmi les demandeurs d'emploi, que dans le reste des agglomérations englobantes. La durée du chômage, quant à elle, est à peu près équivalente, que l'on considère les trois grandes agglomérations de Colmar, Mulhouse et Strasbourg dans leur ensemble, ou seulement les ZUS. Cependant, dans les autres agglomérations alsaciennes, la part de demandeurs d'emploi au chômage depuis plus de deux ans est plus faible.

Plus de la moitié des salariés des ZUS sont des ouvriers

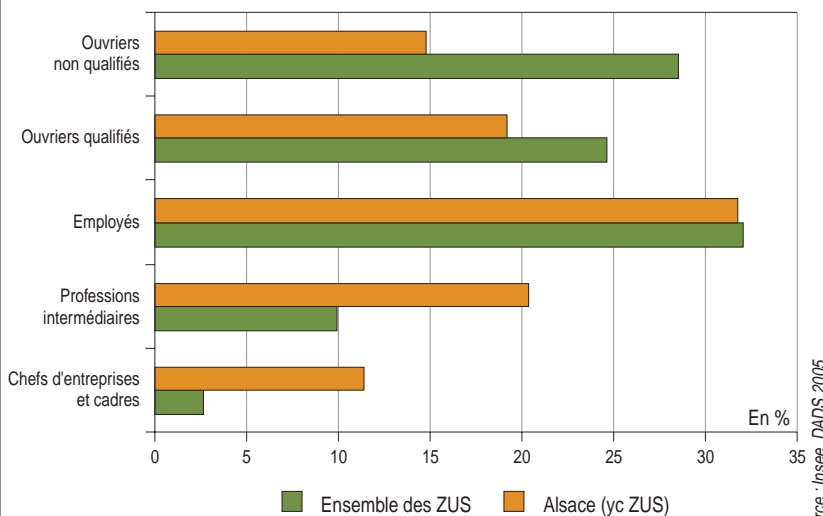
Par définition, dans une zone urbaine sensible, vit une population socialement plus en difficulté que dans le reste de l'agglomération. L'approche par catégorie socio-professionnelle fait ainsi ressortir que plus de la moitié des salariés des ZUS sont des ouvriers (53 %). Par contre, cette part n'est plus que de 29 % dans les trois agglomérations englobantes hors ZUS. Ce constat est encore plus marqué au regard de la proportion des ouvriers non qualifiés : près de 30 % dans les ZUS contre un peu plus de 10 % dans l'ensemble des agglomérations hors ZUS. À l'inverse, la proportion de professions intermédiaires atteint

seulement 10 % contre 23 % dans l'ensemble des trois agglomérations hors ZUS. La part des chefs d'entreprises et des cadres est quatre fois moins élevée dans les ZUS. En revanche, la part des employés (32 %) est identique dans les ZUS et dans les agglomérations englobantes.

Au regard des emplois selon les secteurs d'activité, il apparaît que la part des salariés exerçant dans la construction est 1,5 fois supérieure dans les ZUS à celle observée dans les agglomérations qui les entourent. La proportion de salariés des ZUS est également plus importante dans l'hôtellerie. À l'inverse, il y a un déficit dans des secteurs comme la santé et l'action sociale, qui restent proportionnellement les plus importants employeurs dans les ZUS, ainsi que dans l'administration publique, le commerce de gros et les intermédiaires du commerce ; il en est de même, de manière assez logique, dans l'activité financière où le rapport entre la proportion de salariés des ZUS qui y travaillent et celle des salariés des agglomérations englobantes hors ZUS n'est plus que d'un tiers.

Deux fois plus d'ouvriers non qualifiés dans les ZUS

Répartition des salariés du privé* selon la catégorie socioprofessionnelle en 2005



IRIS. Les îlots regroupés pour l'information statistique 2000 (IRIS-2000) forment un "petit quartier", qui se définit comme un ensemble d'îlots contigus. L'IRIS d'habitat se caractérise par une population se situant entre 1 800 et 5 000 habitants. Il est homogène quant au type d'habitat.

Moins de femmes salariées, et plus jeunes

La proportion de femmes actives est moins importante dans les ZUS : 42,3 % seulement des salariés contre 46,5% pour l'ensemble des trois agglomérations. Elles sont plus jeunes : près de 25 % d'entre elles ont moins de 25 ans. Il s'agit là, probablement, d'un rééquilibrage. En effet, il y a encore dix ou vingt ans, le travail de la femme était moins habituel dans certains milieux et dans les familles issues des vagues d'immigration des an-

Les zones urbaines sensibles (ZUS) sont des territoires infra urbains définis par les pouvoirs publics pour être la cible prioritaire de la politique de la ville, en fonction des considérations locales liées aux difficultés que connaissent les habitants de ces territoires.

En Alsace, 19 territoires sont concernés par cette définition. On en compte 10 dans l'agglomération strasbourgeoise, 8 dans celle de Mulhouse et un seul dans celle de Colmar. Les autres agglomérations alsaciennes ne comptent pas de ZUS sur leur territoire.

Dans l'analyse ici présentée, les indicateurs concernant l'ensemble des ZUS alsaciennes sont comparés, soit à l'ensemble des trois agglomérations qui les entourent : Colmar, Mulhouse et Strasbourg, soit à l'ensemble des agglomérations de la région.

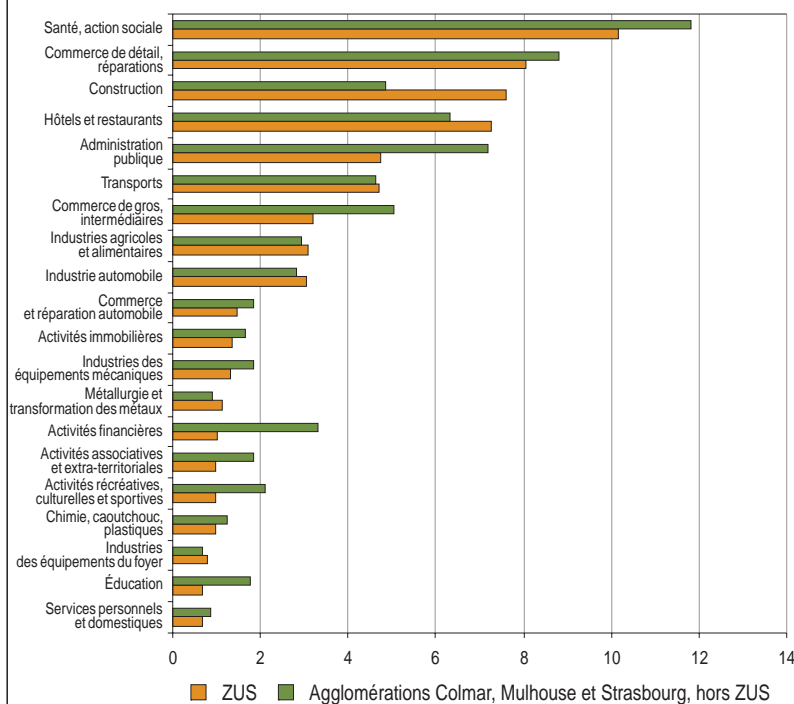
nées soixante-dix, immigration essentiellement masculine et de travail. Les nouvelles générations de femmes voient beaucoup plus souvent le travail comme un débouché normal de leur scolarité

dans un contexte économique aujourd'hui modifié. On peut penser que cette proportion de jeunes femmes salariées, inférieure dans les ZUS, va tendre à se rapprocher de celle de l'agglomération prise dans son ensemble.

La part des salariés à temps partiel est supérieure de 4 points dans les ZUS à celle des trois agglomérations englobantes hors ZUS.

Dans les ZUS, la part des salariés travaillant dans la construction est plus importante

Part des salariés du privé* par secteur en 2005

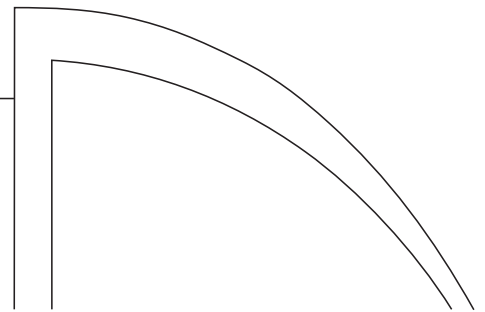


* hors fonction publique d'État et emploi frontalier

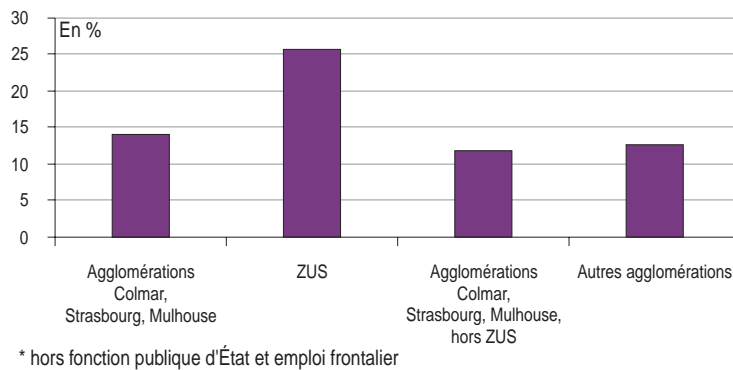
Source : Insee, DADS 2005

Des salariés étrangers plus nombreux

Dans les ZUS, plus d'un salarié sur quatre est étranger. Cette part est bien plus importante que dans l'ensemble des trois grandes agglomérations alsaciennes (14 %). Elle l'est encore plus, rapportée aux trois agglomérations englobantes hors ZUS (12 %). Il n'en reste pas moins que les ZUS ne concentrent pas à elles seules tous les salariés étrangers : 72 % de l'ensemble des salariés étrangers résident dans les trois agglomérations alsaciennes, hors des ZUS.



Dans les ZUS, plus d'un salarié sur quatre est étranger
 Pourcentage de salariés étrangers dans le secteur privé* en 2005



* hors fonction publique d'État et emploi frontalier

Source : Insee, DADS 2005

Le fichier détail DADS 2005 - postes et salariés - provient d'une exploitation particulière de l'adresse du salarié présente dans les Déclarations Annuelles des Données Sociales (DADS).

Ces données permettent l'analyse des emplois et des salaires, au lieu de résidence, selon la nature de l'emploi (durée, conditions d'emploi, rémunération, ...), les caractéristiques du salarié (sexe, âge, qualification, ...) et de l'établissement employeur (secteur d'activité, lieu d'implantation, taille, ...).

Le champ couvre l'ensemble des établissements privés et semi-publics établis en France (champ : Industrie, Commerce et Services marchands), la fonction hospitalière et la fonction publique territoriale.

Si, de par leur définition, les ZUS sont assez semblables socialement, il n'en existe pas moins des différences entre elles, notamment en termes de localisation spatiale au sein des agglomérations.

Les ZUS à Strasbourg, une couronne en périphérie

À Strasbourg, les dix ZUS se situent dans une couronne qui

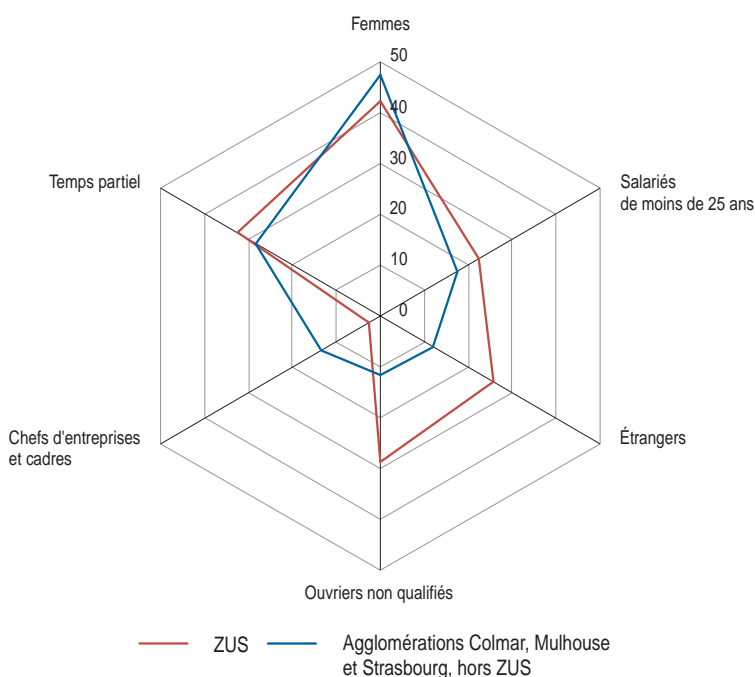
passé par les quartiers périphériques. Sur la base de critères liés aux emplois occupés et aux caractéristiques des demandeurs d'emploi, quatre groupes peuvent être constitués.

Un premier groupe se caractérise par une part plus importante de jeunes hommes et de jeunes femmes salariés de moins de 25 ans. Il est composé des ZUS suivantes : Cronenbourg-Cité Nucléaire, Elsau-Montagne Verte, Haute-pierre.

Un deuxième groupe se compose du quartier des Écrivains, Koenigshoffen, la Meinau-Canardièrre et le Neuhof (Cités). Le taux de demandeurs d'emploi sortis du système scolaire avant la troisième année est plus faible que dans les autres ZUS de Strasbourg, et le taux de demandeurs d'emploi y est un peu moins important : 17 % en moyenne contre 20 % pour le premier groupe et 22 % pour le troisième. Dans ce groupe, la zone de Koenigshoffen se différencie, en outre, par une part de professions intermédiaires plus importante.

Un profil spécifique aux ZUS

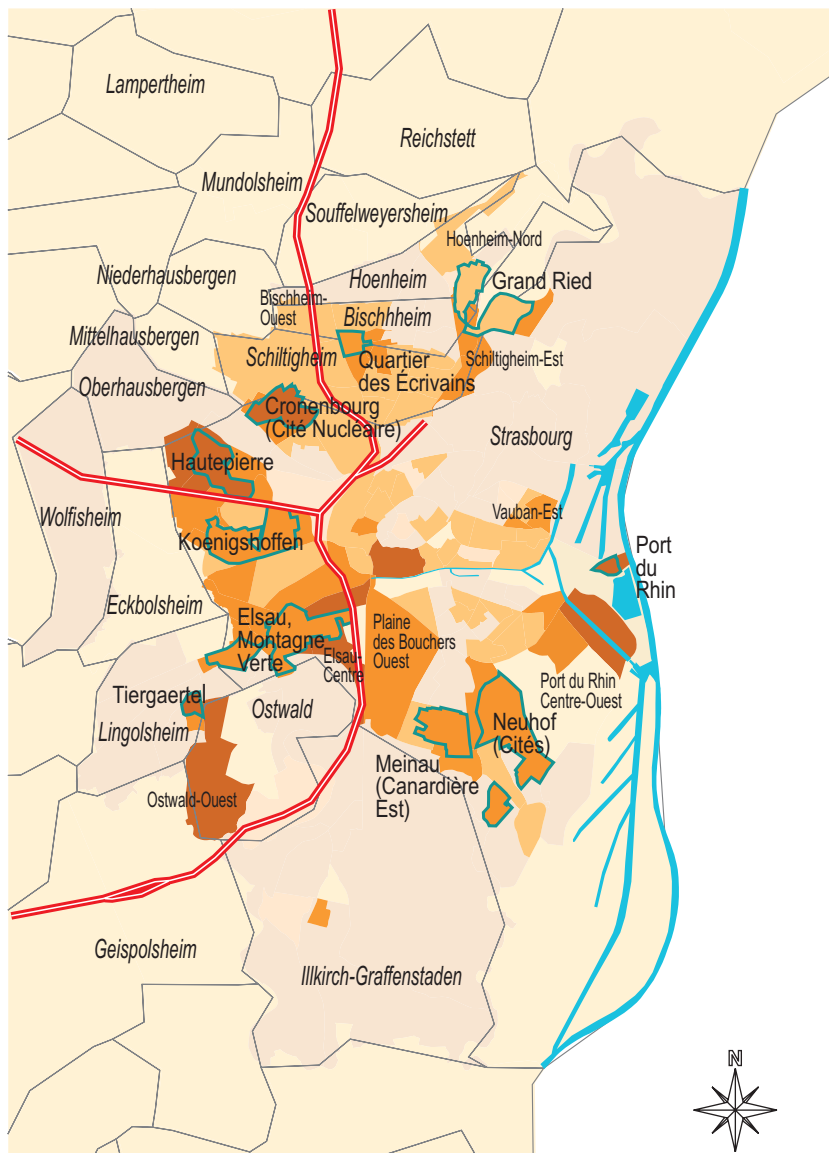
Pourcentage de salariés du privé* au 31 décembre 2005



* hors fonction publique d'État et emploi frontalier

Source : Insee, DADS 2005

Les ZUS à Strasbourg, une première couronne en périphérie



Taux de demandeurs d'emploi par Iris (en %)

- 20 et plus
- de 13 à moins de 20
- de 10 à moins de 13
- de 6 à moins de 10
- moins de 6

- Limite des communes
- Limite des ZUS
- Autoroutes
- Voies navigables



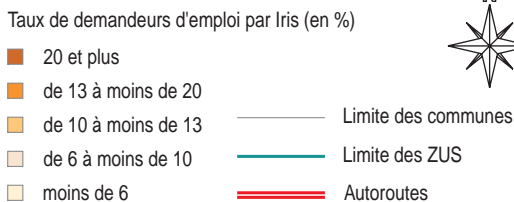
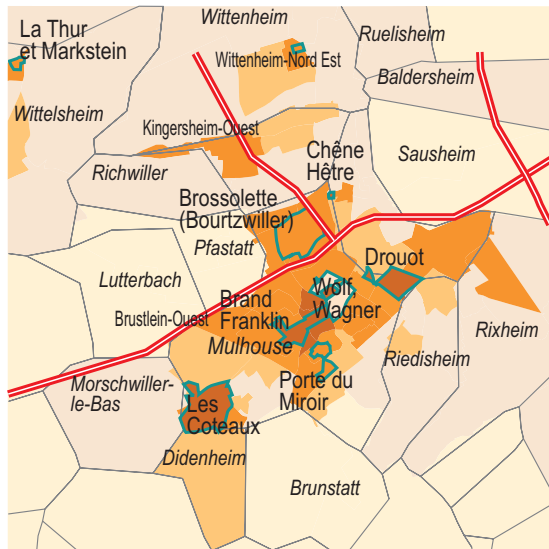
Un troisième groupe compte les zones du Tiergaertel et du Port du Rhin. Il se caractérise notamment par une part importante de demandeurs d'emplois au chômage depuis plus d'un an : près de 30 % d'entre eux contre un peu plus de 20 % pour le premier groupe. La zone du Port du Rhin, quant à elle, affiche une part d'employés supérieure à celle des autres ZUS. Un quatrième et dernier groupe, composé de la seule ZUS du Grand Ried, se distingue par une part assez faible de demandeurs d'emploi inscrits pour le motif de fin de contrat à durée déterminée (CDD). Il s'agit le plus souvent de licenciements ou d'une première entrée sur le marché du travail. De manière plus nette, cette ZUS se différencie par un taux de demandeurs d'emploi bien moins fort que dans les autres (11%). Par ailleurs, près d'une femme salariée sur sept seulement est âgée de moins de 25 ans, pour près d'une sur quatre dans les autres ZUS.

Pour en savoir plus

www.insee.fr
 espace Statistiques locales
 rubrique Données urbaines
 infra-communales par quartier

© IGN - Insee
 Sources : Insee, Dads 2005 - Insee - Anpe, Nostra 2006

Les ZUS à Mulhouse, à Dornach et dans le centre



© IGN - Insee
Sources : Insee, Dads 2005 - Insee ; Arpe, Nostra 2006

Les ZUS à Mulhouse, plutôt dans le centre ville

À Mulhouse, les ZUS se situent, plutôt dans le centre de la ville, mais aussi en périphérie pour le quartier des Coteaux, grand ensemble des années soixante nommé Zone à urbaniser en priorité (ZUP) de Dornach, classée "plus belle ZUP de France" en 2006. Les ZUS de l'agglomération mulhousienne sont au nombre de huit et peuvent être classées en deux groupes, moins bien distincts que ceux de Strasbourg.

Un premier groupe se caractérise par un fort taux de demandeurs d'emploi (supérieur ou

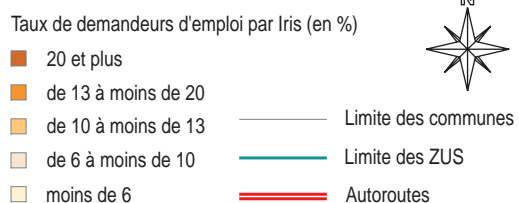
égal à 20%) mais aussi par un fort taux de jeunes salariés de moins de 25 ans. Il est composé des ZUS Chêne Hêtre, Brossollette, Thur et Markstein. Dans la zone Chêne Hêtre, 43 % des femmes salariées ont moins de 25 ans ; dans la zone Thur et Markstein, 35 % des hommes salariés ont moins de 25 ans.

Le deuxième groupe se compose des cinq autres zones de Mulhouse : Briand-Franklin, Drouot, Les Coteaux, Wolf-Wagner-Vauban-Neppert, et Porte du Miroir. Cette dernière a la part la plus importante de salariés des professions intermédiaires.

La ZUS de Colmar, de l'autre côté de la voie ferrée

À Colmar, il n'y a qu'une seule ZUS assez proche du centre ville, située dans les quartiers des grands ensembles construits dans les années soixante à l'ouest de la voie ferrée (correspondant à la ZUP Pasteur-Europe). Il s'agit de la ZUS Europe qui se caractérise notamment par une forte proportion d'ouvriers parmi les salariés : 66% contre 53% dans l'ensemble des ZUS. De plus, le rapport du nombre d'ouvriers qualifiés à celui des ouvriers non qualifiés est l'un des plus bas des ZUS de la région : 0,8 contre 1,4 pour l'agglomération de Colmar et 0,9 pour l'ensemble des ZUS.

La ZUS de Colmar, à l'Ouest du centre ville



© IGN - Insee
Sources : Insee, Dads 2005 - Insee ; Arpe, Nostra 2006

Guillaume RIEDLIN